Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20220719-DCM22-114-DE
Date de télétransmission : 20/07/2022
Date de réception préfecture : 20/07/2022

MISE EN LIGNE LE 21-07-2022

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 22.114

L'an deux mille vingt-deux, le 19 juillet, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION	DATE D'AFFICHAGE
Le 13 juillet 2022	Le 13 juillet 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Odile CHOLLET, Mme Christine DELPECH-SOULET, M. Julien DURESSAY, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Dominique PARSIGNEAU, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :
Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT représentée par M. Gérard FILOCHE
Mme Nadine DAVID représentée par M. Philippe CUSSAC
M. Jean-Michel DENIS représenté par M. Didier SIMONNET
M. Denis MOALLIC représenté par M. Philippe CAU
Mme Océane FERNANDES représentée par Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE
M. Yannick PAVON représenté par Mme Dominique BERGEROT
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

ABSENTES EXCUSÉES : Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 31

M. Raynald RIMBAULT a été élu secrétaire de séance.

OBJET : PERSONNEL TERRITORIAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA VILLE ANNEXÉ AU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2022

RAPPORTEUR : M. SIMONNET

VOTE : UNANIMITÉ

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20220719-DCM22-114-DE
Date de télétransmission : 20/07/2022
Date de réception préfecture : 20/07/2022

MISE EN LIGNE LE 21-07-2022

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs de la ville annexé au budget primitif de l'exercice 2022 comme suit :

GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	FILIÈRE	TEMPS DE TRAVAIL	EFFECTIFS	DATE D'EFFET
AGENTS TITULAIRES					
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	Médico-sociale	TC	- 1	au 01/10/2022
Assistant d'enseignement artistique principal 2° classe	B	Culturelle	TNC (8/20°)	-1	au 01/09/2022
Adjoint technique	C	Technique	TC	-1	juillet 2022
Adjoint d'animation	C	Animation	TC	-1	juillet 2022
Adjoint administratif	C	Administrative	TC	+2	juillet 2022

GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	SECTEUR	TEMPS DE TRAVAIL	EFFECTIFS	RÉMUNÉRATION	DATE D'EFFET
AGENTS NON TITULAIRES						
Auxiliaire de puériculture de classe normale	C	Médico-sociale	TC	+ 1 (CDD) (1 an renouvelable)	Indice Brut : 372	Juillet 2022
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	TNC 8/20°	+ 1 (CDD) (1 an renouvelable)	Indice Brut : 372	au 31/08/2022
Assistant d'enseignement artistique principal 1° classe	B	Culturelle	TC	-1 (CDD)	Indice Brut : 513	au 01/09/2022
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	TC	+1 (CDD) (1 an renouvelable)	Indice Brut : 372	au 31/08/2022

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

- APRÈS en avoir délibéré,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 20 juillet 2022

Le Maire,
Patrick MARENGO

Certifié Conforme
Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
HUBERT THOMAS

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20220719-DCM22-114-DE
Date de télétransmission : 20/07/2022
Date de réception préfecture : 20/07/2022

MISE EN LIGNE LE 21-07-2022

DÉCIDE

- de modifier le tableau des effectifs de la ville annexé au budget primitif de l'exercice 2022 comme suit :

GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	FILIÈRE	TEMPS DE TRAVAIL	EFFECTIFS	DATE D'EFFET
AGENTS TITULAIRES					
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	Médico-sociale	TC	- 1	au 01/10/2022
Assistant d'enseignement artistique principal 2° classe	B	Culturelle	TNC (8/20°)	-1	au 01/09/2022
Adjoint technique	C	Technique	TC	-1	juillet 2022
Adjoint d'animation	C	Animation	TC	-1	juillet 2022
Adjoint administratif	C	Administrative	TC	+2	juillet 2022

GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	SECTEUR	TEMPS DE TRAVAIL	EFFECTIFS	RÉMUNÉRATION	DATE D'EFFET
AGENTS NON TITULAIRES						
Auxiliaire de puériculture de classe normale	C	Médico-sociale	TC	+ 1 (CDD) (1 an renouvelable)	Indice Brut : 372	Juillet 2022
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	TNC 8/20°	+ 1 (CDD) (1 an renouvelable)	Indice Brut : 372	au 31/08/2022
Assistant d'enseignement artistique principal 1° classe	B	Culturelle	TC	-1 (CDD)	Indice Brut : 513	au 01/09/2022
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	TC	+1 (CDD) (1 an renouvelable)	Indice Brut : 372	au 31/08/2022

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE ROYAN 17205

Patrick MARENGO

Le secrétaire de séance,

Raynald RIMBAULT

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.